

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : VILLE DE ST VALERY EN CAUX (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21760655700015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FECAMP

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget COMMUNAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	47
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	48
A2.01 - Opérations non ventilables	50
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	52
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	53
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	57
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	59
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	60

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	62
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	63
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	64
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	65
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	66
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	69
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	70
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	71
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	73
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	74

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	4 077

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	887,99

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 609,84
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 603,80
3	Dépenses d'équipement brut / population	668,25
4	Encours de dette / population (2) (3)	293,22
5	DGF / population	211,74
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	51,75 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	103,27 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	41,67 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	18,28 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-0,38 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	6 935 227,10	7 086 618,21	1 007 548,82	A1 1 158 939,93
Investissement	584 818,11	344 951,85	(3) 133 534,42	A2 -106 331,84
Fonctionnement	6 350 408,99	6 741 666,36	(4) 874 014,40	A3 1 265 271,77

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 181 827,15	III + IV 1 143 878,00	B1	962 050,85	
Investissement	I 181 827,15	III 1 143 878,00	B2	962 050,85	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 120 990,78
Investissement	A2 + B2	855 719,01
Fonctionnement	A3 + B3	1 265 271,77

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 181 827,15
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	53 638,80
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	2 933,55
21	Immobilisations corporelles (3)	77 344,98
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	47 909,82
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 143 878,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	743 878,00
16	Emprunts et dettes assimilées	400 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 734 875,02	1 879 157,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	181 827,98	1 143 878,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 106 332,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 023 035,00	3 023 035,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	6 822 600,00	6 538 701,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 283 899,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		6 822 600,00	6 822 600,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		9 845 635,00	9 845 635,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	186 776,00	53 639,00	43 579,00	43 579,00	97 218,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	14 933,55	2 934,00	0,00	0,00	2 934,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	238 456,71	77 344,98	2 501 976,02	2 501 976,02	2 579 321,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	843 860,86	47 910,00	0,00	0,00	47 910,00
Total des dépenses d'équipement		1 284 027,12	181 827,98	2 545 555,02	2 545 555,02	2 727 383,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	169 559,22	0,00	189 320,00	189 320,00	189 320,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		169 559,22	0,00	189 320,00	189 320,00	189 320,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 453 586,34	181 827,98	2 734 875,02	2 734 875,02	2 916 703,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 453 586,34	181 827,98	2 734 875,02	2 734 875,02	2 916 703,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	106 332,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 023 035,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	559 443,84	743 878,00	580 090,00	580 090,00	1 323 968,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	220 000,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		779 443,84	1 143 878,00	580 090,00	580 090,00	1 723 968,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	78 908,06	0,00	51 344,00	51 344,00	51 344,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	981 372,00	981 372,00	981 372,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	5 882,40	0,00	5 882,00	5 882,00	5 882,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		84 790,46	0,00	1 039 798,00	1 039 798,00	1 039 798,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		864 234,30	1 143 878,00	1 619 888,00	1 619 888,00	2 763 766,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	247 254,15		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	208 563,47		259 269,00	259 269,00	259 269,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		455 817,62		259 269,00	259 269,00	259 269,00

TOTAL	1 320 051,92	1 143 878,00	1 879 157,00	1 879 157,00	3 023 035,00
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 023 035,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	259 269,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 354 739,43	0,00	2 034 571,00	2 034 571,00	2 034 571,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 360 669,00	0,00	3 396 265,00	3 396 265,00	3 396 265,00
014	Atténuations de produits	89 500,00	0,00	97 300,00	97 300,00	97 300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	930 390,00	0,00	992 157,00	992 157,00	992 157,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 735 298,43	0,00	6 520 293,00	6 520 293,00	6 520 293,00
66	Charges financières	26 316,35	0,00	29 318,00	29 318,00	29 318,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 500,00	0,00	8 720,00	8 720,00	8 720,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 766 114,78	0,00	6 563 331,00	6 563 331,00	6 563 331,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	247 254,15	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	208 563,47	0,00	259 269,00	259 269,00	259 269,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		455 817,62	0,00	259 269,00	259 269,00	259 269,00

TOTAL	7 221 932,40	0,00	6 822 600,00	6 822 600,00	6 822 600,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 822 600,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	73 000,00	0,00	75 150,00	75 150,00	75 150,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	468 000,00	0,00	625 975,00	625 975,00	625 975,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 520 901,00	0,00	1 487 909,00	1 487 909,00	1 487 909,00
731	Fiscalité locale	2 008 735,00	0,00	2 152 504,00	2 152 504,00	2 152 504,00
74	Dotations et participations (3)	1 732 282,00	0,00	1 745 311,00	1 745 311,00	1 745 311,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	545 000,00	0,00	451 852,00	451 852,00	451 852,00
Total des recettes de gestion courante		6 347 918,00	0,00	6 538 701,00	6 538 701,00	6 538 701,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 347 918,00	0,00	6 538 701,00	6 538 701,00	6 538 701,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	6 347 918,00	0,00	6 538 701,00	6 538 701,00	6 538 701,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	283 899,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 822 600,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	259 269,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	189 320,00	0,00	189 320,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	97 218,00	0,00	97 218,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	2 934,00	0,00	2 934,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 579 321,00	0,00	2 579 321,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	47 910,00	0,00	47 910,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 916 703,00	0,00	2 916 703,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	106 332,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 023 035,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 034 571,00		2 034 571,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 396 265,00		3 396 265,00
014	Atténuations de produits	97 300,00		97 300,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	992 157,00	0,00	992 157,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	29 318,00	0,00	29 318,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	8 720,00	259 269,00	267 989,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 563 331,00	259 269,00	6 822 600,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 822 600,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	51 344,00	0,00	51 344,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 323 968,00	0,00	1 323 968,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	401 200,00	0,00	401 200,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	5 882,00	0,00	5 882,00
28 Amortissement des immobilisations		259 269,00	259 269,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	1 782 394,00	259 269,00	2 041 663,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	981 372,00
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 023 035,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	75 150,00		75 150,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	625 975,00		625 975,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 487 909,00		1 487 909,00
731 Fiscalité locale	2 152 504,00		2 152 504,00
74 Dotations et participations (8)	1 745 311,00		1 745 311,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	451 852,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	6 538 701,00	0,00	6 538 701,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	283 899,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 822 600,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 453 586,34	181 827,98	0,00	2 734 875,02	2 734 875,02	0,00	2 734 875,02	2 916 703,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	186 776,00	53 639,00	0,00	43 579,00	43 579,00	0,00	43 579,00	97 218,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	14 933,55	2 934,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 934,00
21	Immobilisations corporelles	238 456,71	77 344,98	0,00	2 501 976,02	2 501 976,02	0,00	2 501 976,02	2 579 321,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	843 860,86	47 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 910,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 284 027,12	181 827,98	0,00	2 545 555,02	2 545 555,02	0,00	2 545 555,02	2 727 383,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	169 559,22	0,00		189 320,00	189 320,00		189 320,00	189 320,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		169 559,22	0,00	0,00	189 320,00	189 320,00	0,00	189 320,00	189 320,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 453 586,34	181 827,98	0,00	2 734 875,02	2 734 875,02	0,00	2 734 875,02	2 916 703,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	106 332,00
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	3 023 035,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 320 051,92	1 143 878,00	897 785,00	897 785,00	2 041 663,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	559 443,84	743 878,00	580 090,00	580 090,00	1 323 968,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	220 000,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		779 443,84	1 143 878,00	580 090,00	580 090,00	1 723 968,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	78 908,06	0,00	51 344,00	51 344,00	51 344,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 882,40	0,00	5 882,00	5 882,00	5 882,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		84 790,46	0,00	58 426,00	58 426,00	58 426,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		864 234,30	1 143 878,00	638 516,00	638 516,00	1 782 394,00
021	Virement de la section de fonctionnement	247 254,15		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	208 563,47		259 269,00	259 269,00	259 269,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		455 817,62		259 269,00	259 269,00	259 269,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	981 372,00
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	3 023 035,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 453 586,34	181 827,98	0,00	2 734 875,02	2 734 875,02	0,00	2 734 875,02	2 916 703,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	186 776,00	53 639,00	0,00	43 579,00	43 579,00	0,00	43 579,00
2031	Frais d'études	177 288,00	53 639,00	0,00	43 579,00	43 579,00	0,00	43 579,00
2032	Frais de recherche et de développement	4 248,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	5 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	14 933,55	2 934,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 934,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	14 933,55	2 934,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 934,00
21	Immobilisations corporelles	238 456,71	77 344,98	0,00	2 501 976,02	2 501 976,02	0,00	2 501 976,02
2114	Terrains de gisement	0,00	0,00	0,00	151 300,02	151 300,02	0,00	151 300,02
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	17 602,00	17 602,00	0,00	17 602,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	221,55	0,00	450,00	450,00	0,00	450,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	39 500,00	39 500,00	0,00	39 500,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	12 704,26	0,00	365 662,00	365 662,00	0,00	365 662,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	54 900,00	54 900,00	0,00	54 900,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	27 650,00	27 650,00	0,00	27 650,00
21318	Autres bâtiments publics	490,58	0,00	0,00	289 865,00	289 865,00	0,00	289 865,00
21321	Immeubles de rapport	0,00	2 203,93	0,00	1 172 927,00	1 172 927,00	0,00	1 172 927,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	5 942,97	0,00	0,00	0,00	0,00	5 942,97
21534	Réseaux d'électrification	26 211,08	26 211,08	0,00	0,00	0,00	0,00	26 211,08
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00	17 850,00	17 850,00	0,00	17 850,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	14 040,00	0,00	13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00
21611	Biens sous-jacents	10 800,00	7 064,40	0,00	0,00	0,00	0,00	7 064,40
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	42 000,00	0,00	0,00	71 000,00	71 000,00	0,00	71 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
21838	Autre matériel informatique	53 539,48	1 132,20	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	98 000,00	98 000,00	0,00	98 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 000,00	4 263,14	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - Budget COMMUNAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2188	Autres immobilisations corporelles	99 415,57	3 561,45		123 770,00	123 770,00	0,00	123 770,00	127 331,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	843 860,86	47 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 910,00
2313	Constructions	843 860,86	47 910,00		0,00	0,00	0,00	0,00	47 910,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 284 027,12	181 827,98	0,00	2 545 555,02	2 545 555,02	0,00	2 545 555,02	2 727 383,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	169 559,22	0,00		189 320,00	189 320,00		189 320,00	189 320,00
1641	Emprunts en euros	169 559,22	0,00		188 120,00	188 120,00		188 120,00	188 120,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		169 559,22	0,00	0,00	189 320,00	189 320,00	0,00	189 320,00	189 320,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 453 586,34	181 827,98	0,00	2 734 875,02	2 734 875,02	0,00	2 734 875,02	2 916 703,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 320 051,92	1 143 878,00	897 785,00	897 785,00	2 041 663,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	559 443,84	743 878,00	580 090,00	580 090,00	1 323 968,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	32 896,00	32 896,00	32 896,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	322 140,00	445 306,00	0,00	0,00	445 306,00
1322	Subv. non transf. Régions	57 279,00	0,00	1 578,00	1 578,00	1 578,00
1323	Subv. non transf. Départements	28 932,20	12 620,00	0,00	0,00	12 620,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	88 305,64	0,00	477 944,00	477 944,00	477 944,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	62 787,00	285 952,00	67 672,00	67 672,00	353 624,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	220 000,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
1641	Emprunts en euros	220 000,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		779 443,84	1 143 878,00	580 090,00	580 090,00	1 723 968,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	78 908,06	0,00	51 344,00	51 344,00	51 344,00
10222	FCTVA	73 908,06	0,00	51 344,00	51 344,00	51 344,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 882,40	0,00	5 882,00	5 882,00	5 882,00
2743	Prêts au personnel	0,00	0,00	5 882,00	5 882,00	5 882,00
2748	Autres prêts	5 882,40	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		84 790,46	0,00	58 426,00	58 426,00	58 426,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		864 234,30	1 143 878,00	638 516,00	638 516,00	1 782 394,00
021	Virement de la section de fonctionnement	247 254,15		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	208 563,47		259 269,00	259 269,00	259 269,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	12 217,74		12 218,00	12 218,00	12 218,00

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - Budget COMMUNAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28031	Frais d'études	11 268,07		41 745,00	41 745,00	41 745,00
28032	Frais de recherche et de développement	0,00		1 536,00	1 536,00	1 536,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	2 693,39		2 693,00	2 693,00	2 693,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	7 333,33		7 333,00	7 333,00	7 333,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	70,00		70,00	70,00	70,00
2804413	Sub nat org pub-Proj infrastruct int nat	426,72		427,00	427,00	427,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	0,00		3 694,00	3 694,00	3 694,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 490,00		11 795,00	11 795,00	11 795,00
281318	Autres bâtiments publics	24 411,00		25 421,00	25 421,00	25 421,00
281321	Immeubles de rapport	371,00		371,00	371,00	371,00
281351	Bâtiments publics	2 206,20		2 206,00	2 206,00	2 206,00
28138	Autres constructions	0,00		12 793,00	12 793,00	12 793,00
28152	Installations de voirie	1 867,08		404,00	404,00	404,00
281534	Réseaux d'électrification	4 733,09		4 733,00	4 733,00	4 733,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	5 598,45		5 419,00	5 419,00	5 419,00
2815731	Matériel roulant	0,00		16 846,00	16 846,00	16 846,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	16 069,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 306,18		4 114,00	4 114,00	4 114,00
28181	Installations générales, aménagt divers	127,93		151,00	151,00	151,00
281828	Autres matériels de transport	22 373,57		9 640,00	9 640,00	9 640,00
281838	Autre matériel informatique	18 139,54		24 264,00	24 264,00	24 264,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 568,66		5 880,00	5 880,00	5 880,00
28188	Autres immo. corporelles	65 292,52		65 516,00	65 516,00	65 516,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		455 817,62		259 269,00	259 269,00	259 269,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 221 932,40	0,00	0,00	6 822 600,00	6 822 600,00	0,00	6 822 600,00	6 822 600,00
011	Charges à caractère général (3)	2 354 739,43	0,00	0,00	2 034 571,00	2 034 571,00	0,00	2 034 571,00	2 034 571,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 360 669,00	0,00		3 396 265,00	3 396 265,00		3 396 265,00	3 396 265,00
014	Atténuations de produits	89 500,00	0,00		97 300,00	97 300,00		97 300,00	97 300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	930 390,00	0,00	0,00	992 157,00	992 157,00	0,00	992 157,00	992 157,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 735 298,43	0,00	0,00	6 520 293,00	6 520 293,00	0,00	6 520 293,00	6 520 293,00
66	Charges financières	26 316,35	0,00		29 318,00	29 318,00		29 318,00	29 318,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 500,00			8 720,00	8 720,00		8 720,00	8 720,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		30 816,35	0,00	0,00	43 038,00	43 038,00		43 038,00	43 038,00
Total des dépenses réelles		6 766 114,78	0,00	0,00	6 563 331,00	6 563 331,00	0,00	6 563 331,00	6 563 331,00
023	Virement à la section d'investissement	247 254,15			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	208 563,47			259 269,00	259 269,00		259 269,00	259 269,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		455 817,62			259 269,00	259 269,00		259 269,00	259 269,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	6 822 600,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 347 918,00	0,00	6 538 701,00	6 538 701,00	6 538 701,00
013	Atténuations de charges (2)	73 000,00	0,00	75 150,00	75 150,00	75 150,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	468 000,00	0,00	625 975,00	625 975,00	625 975,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 520 901,00	0,00	1 487 909,00	1 487 909,00	1 487 909,00
731	Fiscalité locale	2 008 735,00	0,00	2 152 504,00	2 152 504,00	2 152 504,00
74	Dotations et participations (2)	1 732 282,00	0,00	1 745 311,00	1 745 311,00	1 745 311,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	545 000,00	0,00	451 852,00	451 852,00	451 852,00
Total des recettes de gestion des services		6 347 918,00	0,00	6 538 701,00	6 538 701,00	6 538 701,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 347 918,00	0,00	6 538 701,00	6 538 701,00	6 538 701,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	283 899,00
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	6 822 600,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 221 932,40	0,00	0,00	6 822 600,00	6 822 600,00	0,00	6 822 600,00	6 822 600,00
011	Charges à caractère général (4)	2 354 739,43	0,00	0,00	2 034 571,00	2 034 571,00	0,00	2 034 571,00	2 034 571,00
6027	Alimentation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	38 000,00	0,00		36 500,00	36 500,00	0,00	36 500,00	36 500,00
60612	Energie - Electricité	297 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
60613	Chauffage urbain	380 000,00	0,00		354 000,00	354 000,00	0,00	354 000,00	354 000,00
60622	Carburants	32 000,00	0,00		35 460,00	35 460,00	0,00	35 460,00	35 460,00
60623	Alimentation	235 000,00	0,00		231 250,00	231 250,00	0,00	231 250,00	231 250,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	0,00		16 762,00	16 762,00	0,00	16 762,00	16 762,00
60632	Fournitures de petit équipement	21 000,00	0,00		9 550,00	9 550,00	0,00	9 550,00	9 550,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	10 000,00	0,00		10 130,00	10 130,00	0,00	10 130,00	10 130,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	12 000,00	0,00		10 700,00	10 700,00	0,00	10 700,00	10 700,00
6067	Fournitures scolaires	25 000,00	0,00		21 840,00	21 840,00	0,00	21 840,00	21 840,00
6068	Autres matières et fournitures	65 000,00	0,00		158 428,00	158 428,00	0,00	158 428,00	158 428,00
611	Contrats de prestations de services	75 000,00	0,00		104 440,00	104 440,00	0,00	104 440,00	104 440,00
6132	Locations immobilières	4 450,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		1 082,00	1 082,00	0,00	1 082,00	1 082,00
61358	Autres	19 000,00	0,00		22 525,00	22 525,00	0,00	22 525,00	22 525,00
61521	Entretien terrains	545 125,43	0,00		60 500,00	60 500,00	0,00	60 500,00	60 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	29 700,00	0,00		38 110,00	38 110,00	0,00	38 110,00	38 110,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	15 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	8 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 300,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61524	Entretien bois et forêts	8 000,00	0,00		26 500,00	26 500,00	0,00	26 500,00	26 500,00
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	0,00		43 227,00	43 227,00	0,00	43 227,00	43 227,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	17 000,00	0,00		13 101,00	13 101,00	0,00	13 101,00	13 101,00
6156	Maintenance	75 000,00	0,00		96 750,00	96 750,00	0,00	96 750,00	96 750,00
6161	Multirisques	41 610,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
6168	Autres primes d'assurance	14 760,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		11 815,00	11 815,00	0,00	11 815,00	11 815,00
6182	Documentation générale et technique	6 000,00	0,00		3 682,00	3 682,00	0,00	3 682,00	3 682,00

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - Budget COMMUNAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	6 000,00	0,00		14 600,00	14 600,00	0,00	14 600,00	14 600,00
6188	Autres frais divers	15 000,00	0,00		5 110,00	5 110,00	0,00	5 110,00	5 110,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	70 000,00	0,00		78 350,00	78 350,00	0,00	78 350,00	78 350,00
6234	Réceptions	1 000,00	0,00		2 750,00	2 750,00	0,00	2 750,00	2 750,00
6236	Catalogues et imprimés	9 500,00	0,00		9 462,00	9 462,00	0,00	9 462,00	9 462,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 500,00	0,00		4 170,00	4 170,00	0,00	4 170,00	4 170,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6262	Frais de télécommunications	48 000,00	0,00		40 500,00	40 500,00	0,00	40 500,00	40 500,00
627	Services bancaires et assimilés	360,00	0,00		780,00	780,00	0,00	780,00	780,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 600,00	0,00		5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 634,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	135 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		650,00	650,00	0,00	650,00	650,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 700,00	0,00		347,00	347,00	0,00	347,00	347,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 360 669,00	0,00		3 396 265,00	3 396 265,00		3 396 265,00	3 396 265,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	19 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 765,00	0,00		9 919,00	9 919,00		9 919,00	9 919,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	31 839,00	0,00		33 189,00	33 189,00		33 189,00	33 189,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 854,00	0,00		5 973,00	5 973,00		5 973,00	5 973,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 982 296,00	0,00		1 716 357,00	1 716 357,00		1 716 357,00	1 716 357,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		19 623,00	19 623,00		19 623,00	19 623,00
64113	NBI	0,00	0,00		14 953,00	14 953,00		14 953,00	14 953,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		346 491,00	346 491,00		346 491,00	346 491,00
64131	Rémunérations	272 335,00	0,00		185 704,00	185 704,00		185 704,00	185 704,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		2 722,00	2 722,00		2 722,00	2 722,00
64138	Primes et autres indemnités	2 000,00	0,00		36 318,00	36 318,00		36 318,00	36 318,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		8 675,00	8 675,00		8 675,00	8 675,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	344 102,00	0,00		314 364,00	314 364,00		314 364,00	314 364,00

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - Budget COMMUNAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6453	Cotisations aux caisses de retraites	547 865,00	0,00		590 733,00	590 733,00		590 733,00	590 733,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 181,00	0,00		9 149,00	9 149,00		9 149,00	9 149,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	55 000,00	0,00		59 037,00	59 037,00		59 037,00	59 037,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		150,00	150,00		150,00	150,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	26 302,00	0,00		25 408,00	25 408,00		25 408,00	25 408,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	32 930,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	8 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	89 500,00	0,00		97 300,00	97 300,00		97 300,00	97 300,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	6 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	83 000,00	0,00		97 300,00	97 300,00		97 300,00	97 300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	930 390,00	0,00	0,00	992 157,00	992 157,00	0,00	992 157,00	992 157,00
65132	Prix	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
65311	Indemnités de fonction	109 120,00	0,00		111 235,00	111 235,00	0,00	111 235,00	111 235,00
65313	Cotisations de retraite	4 600,00	0,00		4 680,00	4 680,00	0,00	4 680,00	4 680,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 650,00	0,00		8 805,00	8 805,00	0,00	8 805,00	8 805,00
65315	Formation	2 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	70,00	0,00		70,00	70,00	0,00	70,00	70,00
6553	Service d'incendie	117 945,00	0,00		123 356,00	123 356,00	0,00	123 356,00	123 356,00
65568	Autres contributions	37 000,00	0,00		61 517,00	61 517,00	0,00	61 517,00	61 517,00
6558	Autres contributions obligatoires	31 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	180 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	0,00	0,00		291 000,00	291 000,00	0,00	291 000,00	291 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		153 802,00	153 802,00	0,00	153 802,00	153 802,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	291 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	108 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
6577	Remises gracieuses	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - Budget COMMUNAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65818	Autres	0,00	0,00		14 542,00	14 542,00	0,00	14 542,00	14 542,00
65888	Autres	40 005,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 735 298,43	0,00	0,00	6 520 293,00	6 520 293,00	0,00	6 520 293,00	6 520 293,00
66	Charges financières	26 316,35	0,00		29 318,00	29 318,00		29 318,00	29 318,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	23 040,00	0,00		29 318,00	29 318,00		29 318,00	29 318,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 276,35	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	4 500,00			8 720,00	8 720,00		8 720,00	8 720,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 500,00			8 720,00	8 720,00		8 720,00	8 720,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		30 816,35	0,00	0,00	43 038,00	43 038,00		43 038,00	43 038,00
Total des dépenses réelles		6 766 114,78	0,00	0,00	6 563 331,00	6 563 331,00	0,00	6 563 331,00	6 563 331,00
023	Virement à la section d'investissement	247 254,15			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	208 563,47			259 269,00	259 269,00		259 269,00	259 269,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	208 563,47			259 269,00	259 269,00		259 269,00	259 269,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		455 817,62			259 269,00	259 269,00		259 269,00	259 269,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - Budget COMMUNAL - BP - 2024

- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 347 918,00	0,00	6 538 701,00	6 538 701,00	6 538 701,00
013	Atténuations de charges (3)	73 000,00	0,00	75 150,00	75 150,00	75 150,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	73 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65869	Remboursements frais de fonctionnement	0,00	0,00	70 150,00	70 150,00	70 150,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	468 000,00	0,00	625 975,00	625 975,00	625 975,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
7023	Menus produits forestiers	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70323	Red. occupation dom. public	128 000,00	0,00	132 570,00	132 570,00	132 570,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	14 000,00	0,00	14 700,00	14 700,00	14 700,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	95 500,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	12 105,00	12 105,00	12 105,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	9 900,00	9 900,00	9 900,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	196 000,00	0,00	306 000,00	306 000,00	306 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	25 000,00	0,00	39 600,00	39 600,00	39 600,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 520 901,00	0,00	1 487 909,00	1 487 909,00	1 487 909,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	898 855,00	0,00	890 000,00	890 000,00	890 000,00
73213	Reversement préél. bloc communal sur PBJ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	423 151,00	0,00	423 151,00	423 151,00	423 151,00
7323	Revers. préél. / jeux et paris hippiques	120 000,00	0,00	98 145,00	98 145,00	98 145,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	76 613,00	76 613,00	76 613,00
738	Autres impôts et taxes	78 895,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 008 735,00	0,00	2 152 504,00	2 152 504,00	2 152 504,00
73111	Impôts directs locaux	1 299 654,00	0,00	1 433 000,00	1 433 000,00	1 433 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	194 216,00	0,00	206 208,00	206 208,00	206 208,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	7 565,00	0,00	9 579,00	9 579,00	9 579,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	42 500,00	0,00	49 117,00	49 117,00	49 117,00
73154	Droits de place	44 500,00	0,00	53 300,00	53 300,00	53 300,00
731721	Taxe de séjour	51 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - Budget COMMUNAL - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
731732	Prélèvement sur les produits des jeux	367 000,00	0,00	286 300,00	286 300,00	286 300,00
7318	Autres	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 732 282,00	0,00	1 745 311,00	1 745 311,00	1 745 311,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	607 000,00	0,00	564 063,00	564 063,00	564 063,00
741121	DSR des communes	285 500,00	0,00	297 812,00	297 812,00	297 812,00
741127	DNP des communes	5 000,00	0,00	1 393,00	1 393,00	1 393,00
744	FCTVA	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	8 418,00	8 418,00	8 418,00
7472	Participation régions	6 000,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
7473	Participation départements	9 000,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	176 000,00	176 000,00	176 000,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	217 660,00	0,00	215 468,00	215 468,00	215 468,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	26 233,00	0,00	53 120,00	53 120,00	53 120,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	285 289,00	0,00	18 777,00	18 777,00	18 777,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	293 140,00	293 140,00	293 140,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	4 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	15 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
74888	Autres	37 200,00	0,00	88 420,00	88 420,00	88 420,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	545 000,00	0,00	451 852,00	451 852,00	451 852,00
752	Revenus des immeubles	380 000,00	0,00	343 804,00	343 804,00	343 804,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75738	Autres	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
75888	Autres	165 000,00	0,00	58 048,00	58 048,00	58 048,00
Total des recettes de gestion des services		6 347 918,00	0,00	6 538 701,00	6 538 701,00	6 538 701,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 347 918,00	0,00	6 538 701,00	6 538 701,00	6 538 701,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		2 734 875,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	189 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	43 579,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 501 976,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 619 888,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 032 716,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	580 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 882,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		2 734 875,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		189 320,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		43 579,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		2 501 976,02
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		1 619 888,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 032 716,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		580 090,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		5 882,00

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - Budget COMMUNAL - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		2 734 875,02
164	Emprunts auprès des éts financiers	188 120,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 200,00
203	Frais d'études, recherche, développement	43 579,00
211	Terrains	168 902,02
212	Agencements et aménagements de terrains	39 950,00
213	Constructions	1 911 004,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	31 350,00
218	Autres immobilisations corporelles	350 770,00
RECETTES		1 619 888,00
102	Dotations et fonds d'investissement	51 344,00
106	Réserves	981 372,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	32 896,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	479 522,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	67 672,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 200,00
274	Prêts	5 882,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		6 563 331,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	2 034 571,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 396 265,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	97 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	992 157,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	29 318,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	8 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		6 538 701,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	75 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	625 975,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 487 909,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 152 504,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 745 311,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	451 852,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 563 331,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 034 571,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 396 265,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		97 300,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		992 157,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		29 318,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 720,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 538 701,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		75 150,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		625 975,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 487 909,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 152 504,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 745 311,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		451 852,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

**IV
A2.01**

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		6 563 331,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 190 620,00
611	Contrats de prestations de services	104 440,00
613	Locations	26 107,00
615	Entretien et réparations	303 688,00
616	Primes d'assurances	53 000,00
617	Etudes et recherches	11 815,00
618	Divers	23 392,00
621	Personnel extérieur au service	7 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	3 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	95 562,00
625	Déplacements et missions	4 170,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	49 000,00
627	Services bancaires et assimilés	780,00
628	Divers	8 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	49 081,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	160 650,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	347,00
641	Rémunérations du personnel	2 330 843,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 000 841,00
647	Autres charges sociales	8 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	150,00
653	Indemnités	127 790,00
655	Contributions obligatoires	184 873,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	664 802,00
658	Charges diverses de gestion courante	14 542,00
661	Charges d'intérêts	29 318,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	8 720,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	97 300,00
RECETTES		6 538 701,00
641	Rémunérations du personnel	5 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	70 150,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	1 800,00
703	Redevances utilisation du domaine	147 570,00
706	Prestations de services	86 700,00
708	Autres produits	389 905,00
731	Fiscalité locale	2 152 504,00
732	Fiscalité reversée	1 411 296,00
735	Fraction de TVA	76 613,00
741	D.G.F.	863 268,00
747	Participations	194 118,00
748	Autres attributions et participations	687 925,00
752	Revenus des immeubles	343 804,00

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - Budget COMMUNAL - BP - 2024

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
757	Subventions	50 000,00
758	Produits divers de gestion courante	58 048,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 002 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 002 000,00									
10000523636	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	24/07/2018		01/11/2018	800 000,00	F		1,620	1,620		T	C	O	A-1
10001273086	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	04/05/2021		10/08/2021	400 000,00	F		0,770	0,774		T	X Echéance constante		A-1
100565	CACIB - BFT	17/12/2010		15/03/2011	524 000,00	F		3,100	3,193		T	X Echéance constante		A-1
100566	CACIB - BFT	17/12/2010		15/07/2011	878 000,00	F		3,100	3,187		T	X Echéance constante		A-1
792509E	Société CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	11/10/2023		05/02/2024	400 000,00	R		3,450	3,450		T	C		A-6
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - Budget COMMUNAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 002 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 195 458,85					188 119,59	29 717,16	0,00	2 620,38
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 195 458,85					188 119,59	29 717,16	0,00	2 620,38
10000523636		0,00	A-1	590 000,00	14,58	F		1,620	40 000,00	9 315,00	0,00	1 485,00
10001273086		0,00	A-1	344 406,12	14,33	F		0,774	22 538,65	2 586,95	0,00	351,10
100565		0,00	A-1	84 859,16	1,92	F		3,193	41 761,77	2 184,12	0,00	63,09
100566		0,00	A-1	176 193,57	2,25	F		3,187	68 819,17	4 745,01	0,00	721,19
792509E		0,00	A-6	0,00	20,08	R		3,450	15 000,00	10 886,08	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - Budget COMMUNAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 195 458,85					188 119,59	29 717,16	0,00	2 620,38

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

**IV
B1.3**

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
792509E	Société CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	400 000,00	0,00	6	20,00				0,00		3,450	10 886,08	0,00	0,00
TOTAL (A)		400 000,00	0,00						0,00			10 886,08	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		400 000,00	0,00						0,00			10 886,08	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 195 458,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 300.00 €		14-12-2020
	Catégories de biens amortis		
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	14/12/2020
L	2031 Frais d'études	3	14/12/2020
L	2032 Frais de recherche et de développement	3	14/12/2020
L	2033 Frais d'insertion	3	14/12/2020
L	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	14/12/2020
L	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	30	14/12/2020
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	5	14/12/2020
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	15	14/12/2020
L	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	40	14/12/2020
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	14/12/2020
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	2	14/12/2020
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	2	14/12/2020
L	2132 Immeubles de rapport	15	14/12/2020
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	10	14/12/2020
L	2152 Installations de voirie	20	14/12/2020
L	21534 Réseaux d'électrification	15	14/12/2020
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	14/12/2020
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	10	14/12/2020
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	5	14/12/2020
L	2182 Matériel de transport	5	14/12/2020
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	14/12/2020
L	2184 Mobilier	10	14/12/2020
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	14/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	0,00	19,00	17,00	0,00	17,00
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal- Directeur des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		42,00	13,00	55,00	40,00	11,00	51,00
Adjoint technique	C	16,00	13,00	29,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent d'entretien écoles	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agents de surveillance de cantine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	9,00	9,00
Second de cuisine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - Budget COMMUNAL - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent spécialisé écoles maternelles principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent spécialisé écoles maternelles principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine ppal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant conservation ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		73,00	13,00	86,00	69,00	11,00	80,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				52 800,00		
Agent d'entretien écoles	C	TECH		4 830,00	A	CDD
Agents de surveillance de cantine	C	TECH		22 800,00	A	CDD
Second de cuisine	C	TECH		25 170,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				49 304,00		
Apprenti espaces verts	C	TECH		6 504,00	A	A Apprentissage
Chef de projet	A	ADM		42 800,00	A PVD	CDD
TOTAL GENERAL				102 104,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-106 332,00	-106 332,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	962 050,02	962 050,02
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	981 372,00	981 372,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	981 372,00	981 372,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	188 120,00	188 120,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	316 495,00	316 495,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 109 747,00	1 109 747,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		188 120,00	I 188 120,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		188 120,00	188 120,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	188 120,00	188 120,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		316 495,00	III 316 495,00
Ressources propres externes de l'année (a)		57 226,00	57 226,00
10222	FCTVA	51 344,00	51 344,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2743	Prêts au personnel	5 882,00	5 882,00
2748	Autres prêts	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		259 269,00	259 269,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	12 218,00	12 218,00
28031	<i>Frais d'études</i>	41 745,00	41 745,00
28032	<i>Frais de recherche et de développement</i>	1 536,00	1 536,00
2804131	<i>Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel</i>	2 693,00	2 693,00
280415332	<i>ADM : Bâtiments, installations</i>	7 333,00	7 333,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	70,00	70,00
2804413	<i>Sub nat org pub-Proj infrastruct int nat</i>	427,00	427,00
2804421	<i>Sub nat privé - Biens mob, mat, études</i>	3 694,00	3 694,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	11 795,00	11 795,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	25 421,00	25 421,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	371,00	371,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	2 206,00	2 206,00
28138	<i>Autres constructions</i>	12 793,00	12 793,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	404,00	404,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	4 733,00	4 733,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	5 419,00	5 419,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	16 846,00	16 846,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	4 114,00	4 114,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	151,00	151,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	9 640,00	9 640,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	24 264,00	24 264,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	5 880,00	5 880,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	65 516,00	65 516,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 03/04/2024

Présenté par Le Maire (1),

A Saint-Valery-en-Caux, le 18/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Saint-Valery-en-Caux, le 11/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/2024, et de la publication le 18/04/2024

A Saint-Valery-en-Caux, le 18/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.